société minière d'anglade
s. a. au capital de 8.869.700 f - r. c. versailles B 702 050 907 - siret 702 050 907 00048 - code ape 1204
siège social : 48, avenue des Frères Lumière B. P. 32 — 78192 TRAPPES CEDEX
☎ : (1) 30 50 36 81 — Télécopie : (1) 30 62 39 87 — Télex : 698246 MMATG

Monsieur Michel EUGENE
Ingénieur de l'Industrie et des Mines
DRIRE Midi-Pyrénées
84, rue du Feretra
31078 TOULOUSE

SMA 8143
LB/BB

Trappes, le 1er octobre 1992

DIV "C"
Reçu le
05.OCT.1992

Monsieur l'Ingénieur,

Lors de l'entretien que vous avez eu avec notre ancien directeur, Monsieur FAURE, le 27 mars à Toulouse, vous nous avez demandé de vous adresser les bordereaux de suivi et procès-verbaux de destruction des six condensateurs qui restaient encore sur la mine de Salau.

Je vous prie de trouver ci-joint ces documents, comprenant :

- une bordereau de suivi de déchets industriels concernant le transport de Salau aux locaux de SEARMIP

- un second bordereau de suivi de déchets industriels concernant le transport de SEARMIP à l'usine APPROCHIM

- un certificat de décontamination d'APPROCHIM.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ingénieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président-Directeur Général

Louis BERTHOMIEU

P.J.

Z.I. La Promenade
B.P. 13
53290 GREZ-EN-BOUÈRE
téléphone 43 70 63 27
télex 723 443
télécopie 43 70 68 26

S.A. au Capital de 2 250 000 F
R.C. LAVAL B 344 984 869
SIRET 344 984 869 00018
APE 8710

N/Réf. : CB/ CD

APROCHIM

Le 31 août 1992

SOCIETE SEARMIP

8, Impasse Didier Daurat

31400 TOULOUSE

CERTIFICAT DE DECONTAMINATION

Le présent certificat atteste que les produits désignés, ci-dessous, ont été pris en charge par notre Société pour y être décontaminés.

Désignation	Code Déchet
- 6 condensateurs	C306 - A791

Quantité

- 240 kgs

Plateforme de : GREZ EN BOUERE

Le Directeur du Centre

APROCHIM S.A.
Z.I. La Promenade B.P. 13
53290 GREZ-EN-BOUÈRE
Tél. 43 70 63 27
SIRET 344 984 869 00018 APE 8710

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

SEARMIP91-1045

1 PRODUCTEUR

N° DE SIRET :

DENOMINATION : SEARMIP

Resp. : MR VICAUD

ADRESSE : 8 IMPASSE DIDIER DAUTAT 31400 TOULOUSE

TEL. TLX. : 61200262

DESIGNATION DU DECHET : 9 CONDENSATEURS PCB
Matériels et matériaux souillés de PCB ou PCT

CODE NOMENCLATURE : C-306 A-791

AU TITRE DU R.T.M.D.

Mat. D'assim. : COMP AROM HALOGENES

N° de Groupe : 61315 B

CONSISTANCE DU DECHET : [X] SOLIDE [ ] BOUES [ ] LIQUIDE

MODE DE TRANSPORT : [ ] BENNE [ ] CITERNE [ ] FÛTS NBRE : [ ] AUTRE PRECISEZ : PLATEAU

MODE D'ELIMINATION : Trait.physico-chimique pour destruction

INSTALLATION : APROCHIM SA

N° de Certif. d'acceptation préalable : AR/059205476

ADRESSE, TELEPHONE : Z.I. "LA PROMENADE" 53290 GREZ EN BOUERE 43.70.63.27 723 443

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15. 04. 45. et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.

SIGNATURE :

DATE DE REMISE AU TRANSPORTEUR : 11 / 12 / 8 92

QUANTITE REMISE AU TRANSPORTEUR : 0.24 TONNES

2 COLLECTEUR - TRANSPORTEUR

N° DE SIRET : 310 183 420 00015

DENOMINATION : CHIMIREC

Resp. : Jean FIEOT

ADRESSE : 5 A 15 RUE DE L EXTENSION 93440 DUGNY

TEL. TLX. : 42.27.47.65 222201

STOCKAGE :

[ ] OUI Lieu de stockage

[X] NON

SIGNATURE :

DATE DE REMISE A L'ELIMINATEUR

QUANTITE TRANSPORTEE : 0.24 TONNES

3 DESTINATAIRE

N° DE SIRET : 344 984 869 00018

DENOMINATION : APROCHIM SA

Resp. : Didier ROUTA

ADRESSE : Z.I. "LA PROMENADE" 53290 GREZ EN BOUERE

Code AFB :

OPERATION SUR LE DECHET : [ ] PRETRAITEMENT [ ] REGROUPEMENT [ ] AUTRE PRECISEZ

[ ] VALORISATION [ ] INCINERATION [ ] DETOXICATION [ ] MISE EN DECHARGE

EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE LA CUVE :
ET LA DESTINATION FINALE DU DECHET :

EN CAS DE PRETRAITEMENT

DESCRIPTION DU PRETRAITEMENT :

DESTINATION DU DECHET

DEST. FINALE DU DECHET

REFUS DE PRISE EN CHARGE :

MOTIFS :

SIGNATURE :

APROCHIM S.A.
Z.I. La Promenade - B.P. 13
53290 GREZ-EN-BOUÈRE
Tél. 43.70.68.27
SIRET 344 984 869 00018 - APE 8710

DECHET PRIS EN CHARGE LE : 17/08/92

QUANTITE RECUE : 0'240 TONNES

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 8° de la Loi N° 75-633 du 15-7-75

EXEMPLAIRE N°5 - A retourner au producteur

ROCHIM / GICED déposé

Autocopiant Afnor VII 50 g. à 60 g

ESPACE IMPRESSION 39 78 08 70

0320

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

1 PRODUCTEUR

N° SIRET :

DÉNOMINATION : Société Minière de Dorlaché

RESPONSABLE : M. Rouault

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : 09140 Le Carla

DÉSIGNATION DU DÉCHET : 6. Cendres de fours au pyrolème

CODE NOMENCLATURE : C A

AU TITRE DU R.T.M.D. — MATIÈRE D'ASSIMILATION : — N° DE GROUPE :

CONSISTANCE DU DÉCHET : ☒ SOLIDE ☐ BOUES ☐ LIQUIDE

TRANSPORT : ☐ BENNE ☐ CITERNE ☐ FÛTS NBRE : ☒ AUTRE PRÉCISEZ :

— MODE D'ÉLIMINATION FINALE :
— INSTALLATION :
— ADRESSE - TÉLÉPHONE :

N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE :

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.

Signature :

DATE DE REMISE AU TRANSPORT : 29.06.92

QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT : TONNE 0,120 t

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR

N° SIRET :

DÉNOMINATION : SEARMIP

RESPONSABLE :

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX :

STOCKAGE
☒ OUI Lieu de stockage AOES
☐ NON

Ayant pris connaissance des informations ci-dessus,
Signature :

DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR :

QUANTITÉ TRANSPORTÉE : TONNE 0,120 t

3 DESTINATAIRE

N° SIRET : 08702027700016

DÉNOMINATION : SEARMIP / AOES

RESPONSABLE :

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : 8, Impasse D. Daurat 31400 Toulouse

CODE FILIÈRE A.F.B. :

OPÉRATION SUR LE DÉCHET : ☐ VALORISATION ☐ INCINÉRATION ☐ PRÉTRAITEMENT ☐ DÉTOXICATION ☐ REGROUPEMENT ☐ MISE EN DÉCHARGE ☒ AUTRE PRÉCISEZ TRANSIT

EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :

EN CAS DE PRÉTRAITEMENT :
— DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT : — DESTINATION FINALE DU DÉCHET

REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :

MOTIFS :

Signature : PO

DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE : 29/06/92

QUANTITÉ REÇUE : TONNE 0,120

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-633 du 15-7-75

EXEMPLAIRE N° 5 - A retourner au producteur

Mod. 05.30.10 Vente par correspondance : MORIN ÉDITIONS 13, rue Pierre Grange, 94120 FONTENAY-S/BOIS - Tél. (1) 48.72.82.03 - Télex 262 968
Vente à notre magasin MORIN BOUTIQUE 64, rue d'Hauteville, 75010 PARIS - Tél. (1) 45.23.23.34

Autocopiant Afnor VII 50 g à 60 g